

# GRILLE DE SÉLECTION LEADER 2023 - 2027, SUD DE L' AISNE

## Fiche-Action 7 : "Appui à la promotion des filières et des offres touristiques "

Date :

**NOMS et Prénoms :** .....

Intitulé du projet :
N° de dossier :
Porteur de projet :

Question préliminaire : le projet répond à la stratégie locale de développement ?     OUI     NON → éliminatoire

CRITÈRES COMMUNS		
CATÉGORIE	CRITÈRES	NOTE
<b>Cohérence avec la stratégie LEADER</b>	0 pt : Le projet reprend 1 objectif stratégique et opérationnel et 2 effets attendus	/ 5
	2 pt : Le projet reprend plusieurs objectifs stratégiques et/ou opérationnels et effets attendus issus de la fiche-action	
	3 pt : Le projet reprend des objectifs issus de plusieurs fiches actions	
	5 pt : Le projet reprend des objectifs issus de plusieurs fiches actions et implique les jeunes du territoire	
<b>Caractère innovant du projet</b>	0 pt : Le projet reproduit un modèle existant sur le territoire	/ 5
	2 pt : Le projet reproduit un modèle existant en y intégrant des nouveautés (méthode de travail, service, produit, outil, savoir-faire, etc.)	
	3 pt : Le projet est totalement novateur / expérimental à l'échelle du territoire du Sud de l'Aisne	
	5 pt : Le projet, unique en son genre à l'échelle extraterritoriale, peut devenir un exemple	
<b>Rayonnement du projet</b>	0 pt : Le projet s'inscrit sur une échelle communale	/ 5
	2 pt : Le projet rayonne sur plusieurs communes, en termes d'impact économique, sur la participation des habitants, via un espace partagé par plusieurs communes, etc.	
	3 pt : Le projet rayonne sur le Sud de l'Aisne et/ou bénéficie à une large population	
	5 pt : Le projet rayonne au-delà du Sud de l'Aisne	
<b>Partenariat / esprit collectif</b>	0 pt : Le projet, mené de manière individuelle, ne s'intègre pas dans l'écosystème d'acteurs et/ou n'a fait l'objet d'aucune étude ou concertation préalable	/ 5
	2 pt : Le projet, mené avec différents partenaires, s'intègre sur le territoire en présentant une valeur ajoutée pour les acteurs locaux, et/ou fait l'objet d'appuis officialisés par au moins une lettre de soutien	
	3 pt : Le projet est mené avec le soutien formalisé d'un collectif (convention de mutualisation, mise à disposition, etc.)	
	5 pt : Le projet, mené avec le soutien formalisé d'un collectif, implique les (groupements) d'habitants	
<b>Pilier environnemental</b>	0 pt : Le projet ne prend pas en compte d'aspect environnemental dans sa construction ou son fonctionnement	/ 5
	2 pt : Le porteur de projet a travaillé sur l'empreinte environnementale du projet, et explique comment il souhaite la réduire (mobilité, sobriété, gestion des déchets, etc.)	
	3 pt : Le projet, en plus de présenter un travail sur son empreinte environnementale, valorise des produits locaux et / ou biosourcés	
	5 pt : Le porteur présente un projet totalement intégré dans une logique éco-responsable et durable ou se montre capable de renseigner le Comité de programmation, chiffres et indicateurs à l'appui, sur les freins qui l'empêchent d'aller au bout de cette démarche (disponibilité des ressources locales, manque de fournisseurs, contraintes techniques, etc)	
<b>Pilier socio-économique</b>	0 pt : Le porteur n'a pas étudié l'impact socio-économique de son projet sur le territoire	/ 5
	2 pt : le projet participe au maintien de l'emploi et/ou à une montée en compétence (sensibilisation, formation, etc.)	
	3 pt : le projet participe à la création d'emploi (def note Région) et/ou à la reprise/transmission d'activités	
	5 pt : le projet participe à la création d'emploi et à l'employabilité/l'insertion des publics éloignés de l'emploi par des freins sociaux (numérique, santé, mobilité, précarité financière, contraintes familiales, maîtrise des savoirs de base, difficultés administratives et juridiques, logement).	
<b>TOTAL critères communs</b>		<b>/ 30</b>

CRITÈRES SPÉCIFIQUES À LA FICHE-ACTION		
FICHE-ACTION	CRITÈRES	NOTE
<b>FA 7 : Tourisme et culture</b> 1 critère = 2 pts 2 critères = 4 pts 3 critères = 6 pts 4 critères = 8 pts 5 critères ou plus = 10 pts	Le projet valorise le patrimoine matériel et immatériel local	/ 10
	Le projet encourage la connaissance et/ou la protection du patrimoine local (matériel comme immatériel)	
	Le projet encourage l'accessibilité aux sites et activités touristico-culturelles (tarifs, transports, médiation...)	
	Le projet s'inscrit dans la stratégie touristique du Contrat de Destination local	
	Le projet permet de renforcer l'attractivité du territoire ainsi que de ses sites et activités	
	Le projet permet de densifier l'offre locale d'hébergement, de sites touristico-culturels ou d'activités	
	Le projet sera évalué selon des critères définis dès sa présentation	
Le projet s'engage dans une démarche alternative (ESS, écologie industrielle territoriale, circuits courts...)		
<b>TOTAL critères spécifiques à la fiche action dédiée</b>		<b>/ 10</b>
<b>TOTAL (critères communs + spécifiques)</b>		<b>/ 40</b>

Le projet est rejeté si la note est strictement inférieure à :	16
Le projet doit être retravaillé avant représentation si la note est comprise entre :	16 et 20
Le projet est accepté si la note est supérieure ou égale à :	20

## Justificatifs / argumentaires

### CRITÈRES COMMUNS

<b>Cohérence avec la stratégie LEADER</b>	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet
	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet
	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet
	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet & présentation de la stratégie mise en œuvre pour impliquer les jeunes du territoire
<b>Caractère innovant du projet</b>	Présentation d'un projet consistant en une reprise d'un modèle existant, constaté soit via la présentation du porteur, soit durant la phase de questions
	Présentation par le porteur des innovations apportées par son projet par rapport à un modèle existant
	Présentation par le porteur d'un modèle inexistant sur le territoire
	Présentation par le porteur d'un modèle inexistant au-delà du territoire, et de la manière dont il compte le promouvoir localement et au-delà
<b>Rayonnement du projet</b>	Présentation d'un projet situé sur une seule commune, et ne rayonnant pas au-delà
	Présentation d'un projet porté sur plusieurs communes
	Présentation d'un projet porté à l'échelle du Sud de l'Aisne et/ou de données permettant d'indiquer qu'il cherche à attirer un large public
	Présentation d'un projet ayant vocation à attirer et intéresser au-delà du Sud de l'Aisne
<b>Partenariat / esprit collectif</b>	Aucune présentation d'études, de données de concertations, de lettres de soutien
	Présentation d'au-moins une lettre de soutien, et / ou d'éléments indiquant qu'une concertation a eu lieu (rendez-vous avec chambres consulaires, consultation de la maison du tourisme, sollicitation des avis sur les
	Le porteur indique avec qui il est engagé dans des contrats de mise à disposition, des conventions de mutualisation, etc.
	Le porteur donne des éléments sur le collectif en question et les liens qui vont les unir et/ou sur sa stratégie d'implication des habitants, au-delà de la participation à un évènement, mais dans la co-construction du projet
<b>Pilier environnemental</b>	Le porteur ne présente aucune donnée sur ce sujet
	Le porteur présente des données sur le sujet, et présente les choix réalisés pour réduire l'empreinte environnementale du projet
	Le porteur présente des données sur le sujet, présente les choix réalisés pour réduire son empreinte environnementale et indique ce qu'il va acheter / obtenir localement
	Le porteur présente sa démarche éco-responsable, et explique les freins éventuels à l'accomplissement complet de ladite démarche
<b>Pilier socio-économique</b>	Le porteur ne présente aucune donnée sur ce sujet
	Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, etc
	Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, etc
	Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, partenariats avec structures dédiées, etc
<b>CRITÈRES SPÉCIFIQUES À LA FICHE-ACTION</b>	
<b>FA 7 : Tourisme et culture</b> 1 critère = 2 pts 2 critères = 4 pts 3 critères = 6 pts 4 critères = 8 pts 5 critères ou plus = 10 pts	Le porteur indique, exemples d'actions à l'appui, de quelle manière son projet va contribuer à cet objectif
	Le porteur indique, exemples d'actions à l'appui, de quelle manière son projet va contribuer à cet objectif
	Le porteur présente et justifie la manière dont il compte appliquer ladite tarification ou stratégie d'accessibilité
	Critère accordé lorsque le porteur présente les éléments raccordant son projet au Contrat de Destination local
	Le porteur indique, exemples d'actions à l'appui, de quelle manière son projet va contribuer à cet objectif
	Le porteur indique, exemples d'actions à l'appui, de quelle manière son projet va contribuer à cet objectif
	Le porteur de projet devra obligatoirement présenter des éléments d'évaluation au moment de son passage pour se voir accorder ce point
	Le porteur présente la démarche alternative en question, notamment en termes de différences avec un modèle plus "classique"